

M. FRASER: Je me demandais s'il y avait un fort mouvement de voyageurs.

L'hon. M. PEARSON: Le tourisme se pratique et reçoit l'encouragement des autorités.

Le PRÉSIDENT: S'il n'y a pas d'autres questions au sujet de l'Allemagne, M. Fleming désire s'enquérir de l'Autriche.

M. FLEMING: J'allais demander au Ministre, monsieur le président, s'il est en mesure de nous donner d'autres renseignements sur les progrès réalisés, s'il en est, en vue de rédiger un traité de paix avec l'Autriche, après toutes les difficultés que le Conseil des ministres des Affaires étrangères ont eu à résoudre?

L'hon. M. PEARSON: Comme je l'ai dit au début, et je ne crois pas que M. Fleming était ici à ce moment-là, les sous-ministres ont tenu 250 séances avec l'espoir d'élaborer un traité de paix autrichien. A un moment donné, ils paraissaient être en voie de réussir. Le délégué russe, ci-devant ambassadeur au Canada, avait cédé sur un ou deux points et l'on avait un peu l'impression que par suite de la décision prise à Moscou,—le seul endroit où il soit permis de prendre une décision,—les Russes allaient faire des concessions qui rendraient possible la signature d'un traité de paix avec l'Autriche; mais la situation s'est tendue de nouveau depuis l'an dernier, et l'on ne constate aucun progrès. Les Russes soulèvent encore des difficultés au sujet des biens que les Allemands possédaient jadis en Autriche; c'est là la principale pierre d'achoppement ou l'excuse qu'invoquent les Russes. Je n'ai aucun motif d'espérer la signature d'un traité de paix avec l'Autriche dans un avenir prochain, tant que les autorités de Moscou n'auront pas décidé de lever les obstacles. Elles ne veulent pas d'un traité à l'heure actuelle.

M. FLEMING: Nous n'avons pas de représentants à Vienne en ce moment.

L'hon. M. PEARSON: Il y a un consulat autrichien à Ottawa. Notre plus proche représentant diplomatique se trouve à Prague, et nous avons un fonctionnaire de l'immigration à Francfort, au sud de l'Allemagne.

M. FLEMING: Par quelles voies réglons-nous nos problèmes ou relations diplomatiques si nous en avons?

L'hon. M. PEARSON: Nous les réglons par l'entremise des autorités d'occupation; par l'intermédiaire du *Foreign Office* britannique si nous voulons traiter avec les Britanniques, ou par Washington si nous traitons avec les Américains. Pour les questions du commerce, notre commissaire commercial se trouve à Berne. Sa juridiction s'étend aussi à l'Autriche.

M. COLDWELL: A qui s'adressent les gens qui désirent quitter ce pays pour venir au Canada?

L'hon. M. PEARSON: Il leur faudrait s'adresser à l'agent canadien de l'immigration le plus rapproché, et celui-ci se trouve à Carlsruhe, non loin de l'Autriche. Nous avons là un fonctionnaire de l'immigration.

Le PRÉSIDENT: On vient de m'informer de la présence ici de M. H. F. Eschauzier, conseiller à l'ambassade néerlandaise à Ottawa, et je me permets de vous le présenter.

M. STICK: Monsieur Pearson, auriez-vous quelque observation à faire sur les conditions qui règnent à l'intérieur de l'Autriche? La raison en est que l'un de nos médecins à Terre-Neuve, un homme qui a étudié à Vienne, a visité l'Autriche l'hiver dernier en compagnie de sa femme, et il rapporte que la situation intérieure de l'Autriche est simplement horrible. D'après lui, les Autrichiens ont simplement perdu tout espoir. Je me demande si vous auriez quelque observation à nous faire là-dessus?